



# ATELIER RGPD :

## ETABLIR ET FAIRE ÉVOLUER SON REGISTRE DES TRAITEMENTS

Les Ateliers RGPD permettent de faire un focus sur certains points posés par la réglementation européenne et française en matière de données personnelles. La tenue d'un registre des traitements est une obligation mais aussi **un outil efficace** permettant de mettre en place et de faire évoluer une politique pertinente de protection des données personnelles. Ainsi, **l'établissement du registre des traitement est une étape importante dans la mise en conformité de son entreprise avec le RGPD.**

Cet atelier permet d'acquérir les clés indispensables permettant de créer et de faire évoluer son registre des traitements.



4 HEURES



- DIRIGEANTS DE TPE/ PME  
- ENTREPRENEURS INDIVIDUELS



270€ / PERSONNE



- AVOIR DES CONNAISSANCES  
SUR LE RGPD  
- AVOIR SUIVI L'ATELIER –  
FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOS  
OBLIGATIONS AU REGARD DES  
DONNÉES PERSONNELLES



PROCHAINES SESSIONS :  
CF SITE INTERNET

### PROGRAMME

1. Les étapes préalables à la création du registre des traitements
2. Les principales rubriques du registre.
3. Le formalisme du registre.
4. L'évolution du registre.

### OBJECTIFS

- Comprendre ce que doit contenir le registre des traitements et son formalisme.
- Acquérir une méthode permettant de créer ce registre.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Remise au participant d'une documentation pédagogique.
- Présentation et explication des règles juridiques illustrées par des exemples pratiques.
- Une place importante est laissée aux mises en situation des participants.

### EVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation en début et fin de formation sous forme de QCM ou tests pratiques.
- Evaluation à froid sous forme de plan d'action
- Document d'évaluation de satisfaction.
- Attestation de suivi de formation

### LES + DE LA FORMATION

- Une formation pragmatique basée sur l'expérience terrain d'un praticien du droit.
- Une large place faite à la mise en situation pour permettre aux participants d'intégrer le contenu théorique.
- Un suivi personnalisé après la formation



STÉPHANE GUERRE  
AVOCAT

[www.gs-avocat.fr](http://www.gs-avocat.fr)